

# COMMENT LIRE L'INDEX DE VOTRE COMPTEUR D'EAU ?



Le relevé du compteur d'eau est nécessaire au moins une fois par an pour calculer votre facture. Votre compteur doit rester accessible. Sans charnières et vérins, le poids de la trappe d'accès au compteur ne doit pas dépasser 15 kg (norme NF X35 – 109)

**La régie de l'eau de Nantes Métropole assure la relève des compteurs, le calcul de la facture et son envoi.**

Pour établir votre facture, seuls les mètres cubes sont à prendre en compte.

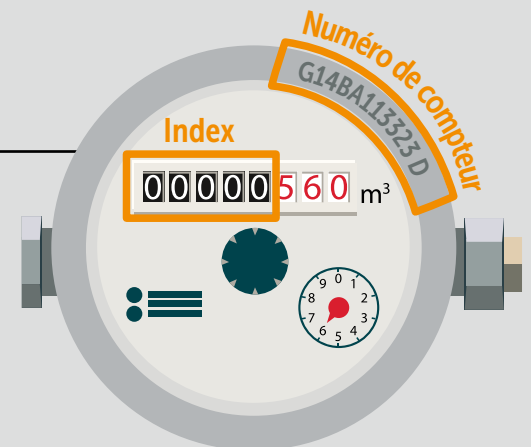
## Les chiffres blancs sur fond noir

Exemple : 00000 sur la photo de droite soit 00000 mètres cubes (m<sup>3</sup>)

**Les chiffres rouges sur fond blanc ou cadran avec aiguille rouge,** ne servent pas à la facturation.

> Exemple : ,560 (soit 560 litres)

**Rappel :** un mètre cube (m<sup>3</sup>) égal 1000 litres (l).



ou

## les chiffres noirs sur fond blanc

Exemple : 00124 sur la photo de droite soit 124 mètre cube (m<sup>3</sup>)

**Les chiffres blancs sur fond rouge ou cadrans avec aiguille rouge,** ne servent pas à la facturation.



### ATTENTION AUX FUITES D'EAU !

Les chiffres rouges vous permettent de contrôler votre installation.

En effet, si le dernier rouleau ou la dernière aiguille de droite tourne, alors que tous vos robinets sont fermés, vous avez une fuite sur votre réseau de distribution privé.



Plus d'informations sur les démarches à entreprendre en cas de fuite d'eau sur [metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr) en scannant le QR CODE